



LETTRE D'INFORMATION

COMMUNE MIXTE DE VALBIRSE

Novembre 2022

Téléthon 2022 CSP Moron

Le corps des sapeurs-pompiers Moron a le plaisir de convier la population à venir partager un moment de solidarité lors du Téléthon. Il aura lieu en extérieur le samedi 3 décembre 2022 de 9h00 à 14h00 à Bévillard sur la grande place située en face de l'ancienne Schaublin, à côté de la Coop. Des banderoles indiqueront l'emplacement. Venez déguster nos pâtisseries « maison » accompagnées d'un thé de Noël, d'un vin chaud ou d'un café. La traditionnelle soupe aux pois, accompagnée ou non de son jambonneau ou de sa saucisse, sera servie de 11h00 à 13h00.



FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE
STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ
FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA

Bévillard, le 15 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Les pompiers recrutent

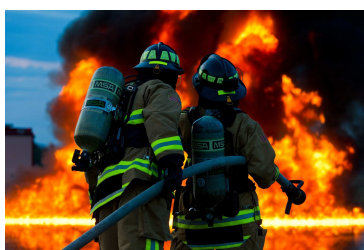
Vous êtes intéressé(e)s à intégrer le corps des sapeurs-pompiers ? Vous avez des questions ?

Le CSP Moron procédera à son recrutement le lundi 23 janvier 2023, à 19h, au hangar des pompiers à Bévillard.

Cette séance d'information et de présentation concerne tous les habitant(e)s de la commune âgé(e)s de 20 à 40 ans (années de naissance comprises entre 2002 et 1982). A l'issue de cette soirée, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour rejoindre le CSP Moron en 2023.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du fourrier Céline Kummer, au 032 492 28 65 ou par courriel à l'adresse sapeurs.moron@bluewin.ch

L'Etat-major du CSP Moron se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux et vous remercie par avance pour votre engagement.



Bévillard, le 15 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Trois chaleureuses manifestations se sont déroulées ces dernières semaines

- Célébrer les citoyennes et citoyens qui atteignent la majorité en 2022
- Accueillir la population (quelque 120 personnes) pour l'inauguration des locaux rénovés de l'administration
- Honorer les citoyennes et citoyens d'un certain âge qui fêtent un évènement (mariage ou anniversaire) marquant cette année
- Une multitude de beaux échanges



Bévilard, le 12 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Festival de Food Truck 2023

Oyez, oyez [#foodtrucks](#) ! La commune mixte de Valbirse organise un Festival de Food Truck le 26 août 2023, de 10h à 22h, dans le préau de l'école primaire de Malleray. Les inscriptions sont ouvertes et les renseignements nécessaires aux food trucks intéressés (esprit du festival, frais d'inscription, infos pratiques) peuvent être obtenus en écrivant à manifestations@valbirse.ch ou par téléphone au 032 510 04 30. [#miam](#) [#foodtruck](#)



Bévilard, le 9 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Les ateliers de l'arc-en-ciel 🌈

Après les ateliers de suisse allemand, place à ceux d'anglais ! Dès 4 ans.
Infos sur www.arcencielateliers.ch et info@arcencielateliers.ch



BISCH DU BILINGUE?

ES-TU BILINGUE?

ARE YOU BILINGUAL?

New to Valbirse dès 4 ans

Ateliers d'anglais : les lundis 17h30 - 18h15

Ateliers existants :

Suisse-Allemand : les lundis 16h30 - 17h15

les mardis 16h30 - 17h15 et 17h30 - 18h15

Bévilard, le 7 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Plusieurs mesures d'économie d'énergie à l'échelon local

L'approvisionnement énergétique figure au cœur des préoccupations de la Confédération et des cantons qui ont pris des mesures et émis des recommandations. Le Conseil communal de Valbirse s'est lui aussi penché sur la question ces dernières semaines pour définir ce qui était possible d'entreprendre à l'échelle locale. Il a pris plusieurs décisions :

- Extinction de l'éclairage public

Les candélabres situés le long des rues communales seront éteints entre 0h30 et 5h30. Il se pourrait toutefois, pour des raisons techniques, que l'un ou l'autre lampadaire ne puisse pas être éteint.

La mise en œuvre de cette extinction nocturne aura lieu durant la semaine du 21 novembre. La route cantonale restera, elle, éclairée.

Rappelons qu'un test d'extinction de l'éclairage public avait été réalisé en 2021. La démarche avait été largement soutenue lors d'un sondage réalisé après coup.

- Des décorations plutôt que des illuminations

Le Conseil communal renonce cette année à installer des illuminations électriques de Noël dans l'espace public. Des sapins décorés trôneront bel et bien dans les localités, mais sans guirlande lumineuse. L'exécutif espère ainsi encourager les privés à miser eux aussi sur des décorations peu énergivores.

- Efforts à tous niveaux

Plusieurs mesures concernent spécifiquement les services communaux.

L'arrêté approuvé par le Conseil communal rappelle notamment aux collaboratrices et collaborateurs quelques gestes simples à adopter (p. ex. extinction des ordinateurs lors d'une absence de plus de 30 minutes, pose d'interrupteurs aux endroits stratégiques, réglage des détecteurs de mouvement et de présence). Il fixe par ailleurs la température des locaux communaux (p. ex. 20° dans les bureaux et salles de réunions, 17° dans les salles polyvalentes et ateliers). Enfin, les autorités encouragent les commerçants et entreprises à réduire les publicités lumineuses. Quelques mesures relatives à la consommation d'eau font aussi partie de l'arrêté, comme la pose de réducteurs de pression sur les robinets des bâtiments publics. D'autres informations à ce sujet seront données au Conseil général le 21 novembre dans la réponse à l'interpellation « Résilience communale ». Et notamment qu'après de nombreuses années où la consommation totale d'eau potable de Valbirse stagnait à 1'300-1'500 m³/jour ; le remplacement de tronçons de conduites obsolètes a permis de la réduire à ~850 m³/jour actuellement.



Bévilard, le 2 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Conservation des objets trouvés

Vos clés ou votre bague perdues se trouveraient-elles au bureau communal ? Il n'est en effet pas rare que des personnes bienveillantes amènent des objets trouvés à l'administration communale, qui les conserve et les consigne dans un registre. Les propriétaires légaux peuvent venir rechercher leurs affaires durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Bévilard, le 2 novembre 2022
Commune mixte de Valbirse

Accent mis sur la vaisselle réutilisable

Soucieux de limiter autant que possible les déchets en plastique, le Conseil communal veut mettre l'accent sur l'utilisation de la vaisselle réutilisable lors de manifestations organisées à Valbirse. Ainsi, se basant sur l'art. 17a al. 4 de l'Ordonnance sur l'hôtellerie et la restauration, il a décidé que :

- pour toute manifestation communale ou dans laquelle la commune est impliquée l'utilisation de la vaisselle réutilisable est obligatoire ;
- pour toute manifestation organisée par des tiers et soumise à autorisation unique en matière d'hôtellerie et restauration, l'utilisation de la vaisselle réutilisable est obligatoire si plus de 150 personnes par jour participent à la manifestation.

Cette directive est entrée en vigueur le 1er octobre 2022. Les sociétés locales seront invitées à une rencontre durant laquelle la commune exposera différents scénarios d'achat ou de location de vaisselle réutilisable.



Bévilard, le 28 septembre 2022
Commune mixte de Valbirse



This email was sent to teresa.pinto@valbirse.ch
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Commune mixte de Valbirse · Rue Aime Charpilloz 2 · Bévilard 2735 · Switzerland

